Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 0170065
Centre d'intérêt: 64

Forest, Pierre.

L'enseignement à distance médiatisé dans les collèges du Québec / par Pierre Forest. -- Montréal : Service général des moyens d'enseignement, 1979.
54 p. ; 28 cm.

En tête du titre: Développement de la technologie éducative, Section "Etudes et prospective". Code: 54-1303/TEE-04-0279; 33-3201.

Cote Dewey: 378.173'50'09714/F716e Cote LC: LB/1043.2/C38

Descripteur(s): *Téléenseignement *Technologie éducative *Inventaire de projets *Financement *Personnel *Collégial (Niveau)

L'étude s'intéresse aux projets de téléenseignement qui emploient des moyens technologiques (cassettes, radio, télévision, etc.), dans les collèges du Québec. L'objectif est de dresser un inventaire des actions en cours ou dont la réalisation est prévue à court terme, ainsi que des problèmes qui empêchent le développement du téléenseignement dans les collèges.

La recherche est purement descriptive et ne propose pas de solutions aux problèmes perçus. Pour la cueillette des données, l'auteur a visité quelques collèges des régions éloignées de la mi-octobre à la fin décembre 1978. Il a envoyé un questionnaire à tous les collèges non visités. Dans les deux cas, la consultation a été faite auprès des responsables de l'audiovisuel et de l'éducation permanente, et, à l'occasion, auprès de professeurs impliqués dans une expérience de téléenseignement.

Le document dresse un bilan de la situation suivant trois paramètres: situation géographique, actions d'enseignement à distance, problématique régionale. Pour les besoins de l'étude, les cégeps ont été divisés en groupe: régions urbaines, régions intermédiaires, régions éloignées. Suit un aperçu des problèmes des cégeps dans l'enseignement à distance. Ces problèmes concernent: 1. Le financement, budget d'immobilisation et budget de fonctionnement, 2. Le personnel: engagement à une philosophie nouvelle des méthodes didactiques et conditions de travail, 3. La clientèle: identification et besoins, 4. Autres problèmes: systèmes de communication, animateur. A défaut de présenter une solution globale, l'auteur fait deux suggestions: la création d'un réseau collégial d'échange de documents et l'implantation des cours par correspondance au niveau collégial.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: rp

E D U Q 8170065

L'enseignement à distance médiatisé dans les collèges du Québec

par Pierre Forest

code 54-1303 / TEF-04-0279

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service général des moyens d'enseignement

7080-0101G

33-3201

E D U Q 8170065

Développement de la technologie éducative
Section "Etudes et prospective"

L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE MÉDIATISÉ DANS LES COLLÈGES DU QUÉBEC

par Pierre Forest

Ministère de l'Education du Québec
S.G.M.E.
600, rue Fullum, 4e étage
Montréal
H2K 4L1

février 1979

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION 2

CHAPITRE I

1.- LES DIMENSIONS DE L'ÉTUDE..... 5

1.1 Les limites..... 5
1.2 Ce qu'il faut en attendre..... 6
1.3 Ce qu'elle n'est pas..... 6

2.- MÉTHODE DE TRAVAIL..... 7

2.1 De la mi-août 78 à la mi-novembre 78..... 7
2.2 De la mi-novembre 78 à la fin décembre 78..... 9
2.3 Janvier 1979..... 9

CHAPITRE II

ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE..... 11

1.- GROUPES DE RÉGIONS URBAINES..... 14

1.1 Situation géographique..... 14
1.2 Actions d'enseignement à distance..... 15
1.3 Problématique régionale..... 15

2.- GROUPES DE RÉGIONS INTERMÉDIAIRES..... 17

1.1 Situation géographique..... 17
1.2 Actions d'enseignement à distance..... 18
1.2.1 CEGEP de Trois-Rivières..... 18
1.2.2 CEGEP de Hull..... 19
1.2.3 CEGEP de Victoriville..... 20
1.3 Problématique régionale..... 20
1.3.1 Trois-Rivières..... 21
1.3.2 Hull..... 22

3.- GROUPE DE RÉGIONS ÉLOIGNÉES..... 23

1.1 Situation géographique..... 23
1.2 Actions d'enseignement à distance..... 24
1.2.1 Nord Ouest québécois..... 24
1.2.2 Projet Côte Nord..... 24
1.3 Problématique régionale..... 25
1.3.1 Côte Nord..... 25
1.3.2 Gaspésie..... 26
1.3.3 Nord Ouest québécois..... 27
1.3.4 Saguenay-Lac St-Jean..... 27

PAGE

CHAPITRE III

LES PROBLÈMES DES CEGEP DANS L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE.. 30

1.- LE FINANCEMENT..... 30

1.1 Budget d'immobilisation..... 30
1.2 Budget de fonctionnement..... 31

2.- LE PERSONNEL..... 33

2.1 Engagement à une philosophie nouvelle..... 33
2.2 Conditions de travail..... 34

3.- LA CLIENTÈLE..... 36

3.1 Identification de la clientèle..... 36
3.2 Les besoins de la clientèle collégiale adulte.. 38

4.- AUTRES PROBLÈMES..... 39

4.1 Systèmes de communication..... 40
4.2 Les animateurs..... 41

CHAPITRE IV

QUELQUES SUGGESTIONS PRATIQUES..... 43

1.- UN RÉSEAU COLLÉGIAL D'ÉCHANGES..... 44

2.- LES COURS PAR CORRESPONDANCE..... 45

CONCLUSION..... 48

ANNEXE..... 50

INTRODUCTION

L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE MÉDIATISÉ DANS LES CEGEP

Le Service général des moyens d'enseignement publiait l'an dernier un inventaire des actions de téléenseignement technologique dans les universités québécoises. Le responsable de ce dossier proposait en annexe d'étendre le champ d'action à tout le niveau post-secondaire et donc d'ajouter l'inventaire de telles actions dans les collèges d'enseignement général et professionnel du Québec et, éventuellement, les actions ou projets possibles post-universitaires - recyclage des professions -.

Le présent document est donc une recherche qui tente de faire le point sur l'enseignement à distance médiatisé dans les CEGEP québécois. Nous avons tenté de repérer les actions en cours, les projets immédiats et de prendre connaissance des divers problèmes que rencontrent les responsables de tels projets.

Ce document s'ajoute à celui publié l'an dernier sur les universités et permettra une vue nette du téléenseignement médiatisé au niveau post-secondaire et des problèmes de coordination qu'il pose.

A la suite de la parution du Livre blanc sur les Collèges du Québec[1], de telles initiatives de téléenseignement apparaissent une réponse logique aux défis que pose le rôle des collèges dans l'éducation des adultes, en particulier.

---

(1) Les Collèges du Québec, - nouvelle étape - Ministère de l'Education du Québec. - Editeur officiel du Québec - 1978.

Le téléenseignement permettra, entre autres, l'accessibilité géographique des étudiants adultes aux cours collégiaux, la participation des collèges à des initiatives locales ou régionales de concertation, la mise en place de mécanisme efficace pour "assurer aux adultes des services éducatifs de qualité".(1) On évitera ainsi que l'éducation des adultes "ne tombe sous la dépendance d'un seul niveau d'enseignement ou ne soit noyée dans un système scolaire insuffisamment différencié".(2)

---

(1) Id. P. 166

(2) Id. P. 166

Chapitre I

LES DIMENSIONS DE L'ÉTUDE

1.- LES DIMENSIONS DE L'ÉTUDE

La présente étude, tout comme celle qui fut publiée l'an dernier sur les universités, ne s'intéresse qu'aux projets de télédenseignement médiatisé, i.e. utilisant des moyens technologiques. Nous mettons donc de côté, du moins pour l'instant, tout télédenseignement n'utilisant que l'écrit - soit par correspondance, journaux, etc. Cette option est arbitraire et il faudra sous peu compléter cette étude en incluant les cours à base d'imprimés.

1.1 Les limites

Nous nous intéressons donc aux projets d'enseignement à distance médiatisé dans les collèges du Québec.

Télédenseignement: Tout enseignement dans lequel le maître communique sa science à un étudiant situé dans un lieu physiquement distant.

Projets: actuellement en cours de réalisation ou dont la réalisation est prévue à court terme et dont les coordonnées sont déjà en place.

Médiatisé: faisant appel en tout ou en partie à des moyens technologiques.

Collèges: collège d'enseignement général et professionnel du secteur public d'enseignement au Québec.

1.2 Ce qu'il faut en attendre

J'ai voulu d'abord dresser un inventaire des actions de téléenseignement dans les collèges. Nous y trouverons donc une énumération des quelques actions dans les collèges, une description sommaire comportant la discipline concernée, les moyens technologiques utilisés, la clientèle visée et la reconnaissance de crédits s'il y a lieu.

Comme ces actions ne se sont développées que dans quelques rares collèges, cette énumération sera forcément très courte.

La deuxième partie fera état des divers problèmes qui empêchent le développement du téléenseignement dans les collèges et les diverses opinions recueillies lors des rencontres avec les responsables collégiaux intéressés à ces questions.

1.3 Ce qu'elle n'est pas

Il ne faut pas chercher dans cette étude des solutions aux problèmes rencontrés. Ce n'est pas non plus l'endroit pour distribuer des fleurs aux institutions qui s'occupent de téléenseignement ou des blâmes aux autres. Nous ne cherchons pas à justifier les actions posées ou à en critiquer l'absence.

Ce n'est pas enfin un inventaire de l'utilisation de la technologie dans l'enseignement collégial. Il y a de très

belles utilisations technologiques pour soutenir un cours, faciliter la documentation, la revue de la matière etc. Ce n'est pas du téléenseignement et nous n'avons pas voulu nous y attacher.

Nous ne prétendons pas connaître toutes les activités d'enseignement à distance dans les collèges. Il n'est pas facile de retracer toutes les expériences. Nous croyons cependant pouvoir donner un aperçu assez fidèle de la réalité du téléenseignement dans les collèges.

Je tiens enfin à souligner que je m'efforce de rapporter les faits et les opinions tels que je les ai vus ou entendus. Ce n'est donc pas l'opinion du responsable de ce dossier que je rapporte mais bien, encore une fois, les faits recencés ou les opinions émises dans le milieu.

2.- MÉTHODE DE TRAVAIL

Les fruits de ce travail sont le résultat de plusieurs semaines de rencontres et d'études dans le milieu collégial. Nous avons procédé de la façon suivante.

2.1 De la mi-août 78 à la mi-novembre 78

J'ai visité le plus de collèges possibles, tenant compte de l'éloignement de ceux-ci. Mon intention première était de visiter tous les collèges et campus du Québec. Je me suis rendu compte qu'un tel objectif aurait demandé beaucoup trop de temps. Le grand nombre de collèges et campus, plus de quarante huit, rendait difficile une visite à chacun. Je me suis d'ailleurs rapidement rendu compte que de

telles visites eussent été inutiles dans bien des cas. La plupart des collèges ne font pas de téléenseignement.

Partant du principe à priori que le téléenseignement devait être utile surtout aux régions étendues où les possibilités d'accès aux divers campus sont difficiles à cause de la distance, j'ai limité mes visites aux régions éloignées. - v.g. Côte Nord, Abitibi -.
J'ai ensuite visité un ou deux collèges par région afin de connaître les divers problèmes régionaux et l'opinion que l'on se faisait du téléenseignement.

Dans chacun des collèges visités, j'ai pris contact avec les responsables audio-visuels, normalement renseignés sur les expériences technologiques dans leur milieu, et avec les responsables de l'éducation permanente, davantage susceptibles d'utiliser ces techniques. Dans quelques cas, nous avons pu rencontrer les professeurs impliqués dans une expérience.

Avec chacune des personnes rencontrées, nous avons discuté plus ou moins longuement des expériences en cours, s'il y avait lieu, des problèmes rencontrés, des raisons qui avaient empêché le développement de l'enseignement à distance, de leurs intentions ou projets en ce domaine. Nous n'avons pas cherché des solutions mais une prise de conscience des besoins et des problèmes. Nous avons retenu les problèmes les plus fréquents et les plus importants.

2.2 De la mi-novembre 78 à la fin décembre 78

Comme il était impossible de visiter tous les collèges, j'ai voulu cependant donner à tous l'occasion de s'exprimer.

En date du 13 novembre 78, j'ai envoyé une lettre explicative et un questionnaire à tous les collèges que je n'avais pu visiter.(1) Ce document, expédié aux directeurs des services audio-visuels et aux responsables de l'éducation permanente, permettait à chaque collège de faire connaître ses réalisations, ses projets, ses problèmes.

La fin de cette consultation était prévue pour la fin décembre, la grève des CEGEP en fin de session, a retardé l'échéance de cette consultation à la mi-janvier.

2.3 Janvier 1979

Ce mois a été consacré à la mise en ordre des renseignements et des rapports, à la consultation téléphonique pour vérification ultime et à la rédaction du présent rapport.

Cette étude fait donc le point sur ces quatre mois de recherche et de consultation.

---

(1) On trouvera copie de cette lettre et du questionnaire en annexe.

Chapitre II

ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE

J'ai tenté, dans les quelques pages qui suivent, de dresser un bilan rapide de la situation dans les diverses régions du Québec.

Même si l'enseignement à distance est très peu développé au niveau collégial, et ce n'est pas un blâme, nous en verrons les raisons, il nous est apparu plus utile de procéder d'une façon différente de celle utilisée pour les universités. Le grand nombre de collèges à recenser, l'aspect plus régional de chaque collège et le souci de présenter un problème global m'ont amené à choisir un mode différent.

Tel que mentionné, le CEGEP a une influence limitée à une région déterminée, sa clientèle est plus près des centres. En conséquence, nous avons préféré étudier le bilan du téléenseignement sur un plan régional.

Pour les besoins de la cause, nous avons divisé, arbitrairement, les CEGEP en trois groupes régionaux. Cette division est sans doute discutable, mais elle répond bien aux besoins de la présente étude.

Divisions des groupes

I.- <u>Groupes de régions urbaines</u>: CEGEP situés dans des concentrations urbaines, à forte densité de population.

Montréal et banlieue
Québec et banlieue
Sherbrooke et campus dépendants

II.- Groupes de régions intermédiaires: CEGEP situés dans de petits centres, influant la population des villes et des villages dans une région bien délimitée et peu étendue. - Densité moyenne de population.

Trois-Rivières
Hull
Victoriaville
St-Jérôme
Joliette
St-Jean, etc.

III.- Groupes de régions éloignées: CEGEP situés dans des régions vastes, plus difficiles d'accès, où la population, pour une part, est loin des centres - Faible densité de population.

Gaspésie
Côte Nord
Saguenay - Lac St-Jean
Nord Ouest québécois

On conviendra facilement que les problèmes ne sont pas les mêmes selon les différents groupes régionaux. Dans chaque groupe, nous procéderons selon le plan suivant:

1.- Situation géographique - population, etc.
2.- Actions d'enseignement à distance, s'il y a lieu.
    2.1 Actions: disciplines concernées
                 moyens utilisés
                 clientèle visée
                 crédits accordés
    2.2 Projets
3.- Problèmes particuliers à la région. Raisons de l'absence de téléenseignement, si tel est le cas.

Avant d'entreprendre ce bilan de la situation, il faut cependant signaler que les visites effectuées sur place et les réponses reçues au questionnaire m'ont permis de recenser 26 CEGEP ou campus de CEGEP sur 48. Je ne puis prendre pour acquis que les CEGEP qui n'ont pas répondu au questionnaire n'ont pas d'actions de téléenseignement. Mais cependant, comme l'ensemble des régions ont été couvertes, (en réalité, plusieurs CEGEP par groupe) nous croyons que le bilan, s'il est incomplet, nous donne tout de même une juste idée de la situation et des problèmes régionaux.

1.- GROUPES DE RÉGIONS URBAINES

1.1 Situation géographique

Ce groupe comprend les CEGEP situés dans de vastes concentrations urbaines. La population desservie par ces CEGEP est dense, située plus ou moins loin de ses campus dont l'accès est d'ailleurs facilité par des moyens de transport en commun.

Ces CEGEP ont une clientèle étudiante régulière nombreuse et un service d'éducation permanente, surtout par cours du soir, bien structuré et développé. Comme la population étudiante, même adulte, est nombreuse et peut facilement accéder aux locaux, l'organisation des cours ne cause pas de problème.

Ce groupe comprend les grands centres urbains:

MONTRÉAL et les villes de banlieue qui jouissent de la même situation: Longueuil, St-Hubert, Laval, Ste-Anne-de-Bellevue, St-Lambert, Ste-Thérèse, soit un groupe de 13 CEGEP comprenant 15 campus.

QUÉBEC et les villes de banlieue qui jouissent de la même situation: Lévis-Lauzon, soit un groupe de 5 CEGEP.

SHERBROOKE, un groupe de 2 CEGEP comprenant 3 campus.

1.2 Actions d'enseignement à distance

Les rencontres avec plusieurs responsables de cette région nous ont permis de déceler un intérêt certain pour le téléenseignement. Mais en réalité, cet intérêt ne correspond pas à un besoin. Nous n'avons donc relevé, parmi les collèges visités ou qui ont répondu au questionnaire, qu'un seul cas que l'on qualifiait de téléenseignement. L'étude de ce cas nous a d'ailleurs convaincu qu'il s'agissait d'une documentation mise à la disposition des étudiants, à l'intérieur du CEGEP.

Discipline: Mathématiques
Moyens: Cours enregistrés sur vidéo, visionnés en classe sous la surveillance d'un assistant. Possibilité pour l'étudiant de visionner à nouveau ces vidéos à l'audiovidéothèque.
Clientèle: Etudiants réguliers qui ont choisi cette option en début d'année
Crédits: Cours avec crédit.

1.3 Problématique régionale

Même si nous n'avons pas relevé d'action de téléenseignement, il existe un intérêt marqué des responsables pour cette forme d'enseignement. Cet intérêt vient soit d'un attrait pour la technologie, soit d'un désir d'attirer une clientèle plus nombreuse. Mais il faut bien admettre que ces régions n'ont pas besoin du téléenseignement pour remplir leur rôle d'influence dans leur population et pour atteindre une partie de leur clientèle qu'ils ne pourraient atteindre autrement ou suppléer à l'absence de professeurs.

Evidemment, la proximité des campus pour l'ensemble de la population, les facilités de déplacement à l'intérieur du territoire, transport en commun, routes urbaines, etc. - le choix multiple de cours offerts à la population par la concentration de plusieurs CEGEP dans un territoire restreint - v.g. 9 CEGEP sur l'Ile-de-Montréal, 3 dans la ville de Québec - toutes ces raisons font que l'on ne ressent pas un besoin pressant ou une utilité certaine à développer un réseau d'enseignement à distance.

Cependant, en cours de discussion, un certain nombre de suggestions ont émergé dont l'une en particulier pourrait mériter une étude plus poussée.

Au niveau de l'éducation permanente, plusieurs cours sont donnés à la fois par plusieurs CEGEP - v.g. gestion des affaires, administration, etc. -

Ne serait-il pas intéressant de ne préparer qu'un cours sur ruban magnétoscopique et de le diffuser via le réseau de câble. Chaque CEGEP pourrait accepter des incriptions, fournir la documentation et assurer l'encadrement de ses étudiants - réunion de groupe, examens, crédits, etc.

Une telle façon de procéder assurerait une coopération intercollégiale, permettrait de rejoindre un plus grand nombre d'étudiants et serait, peut-être, moins onéreux que de répéter le cours dans chaque collège. Il serait intéressant de pousser plus avant l'étude d'une telle proposition pour les régions de Montréal et Québec. Qui le fera? D'ailleurs, de tels cours enregistrés, pourraient être importés dans d'autres villes où la câblodiffusion existe et qui pourraient ainsi apporter un service supplémentaire à leur clientèle à moindres frais.

2.- GROUPES DE RÉGIONS INTERMÉDIAIRES

1.1 Situation géographique

Ce groupe réunit les CEGEP situés dans les villes plus petites mais qui sont un pôle d'attraction pour une région déterminée, bien circonscrite et d'étendue moyenne.

Ces villes polarisent une région, attirent une population périphérique et jouissent d'une influence régionale marquée.

La clientèle de ces institutions est inférieure à celle des CEGEP urbains mais tout de même assez nombreuse pour permettre l'élaboration d'options de base, de cours plus poussés et de certaines spécialisations.

Au niveau de l'éducation permanente, on y recense moins de cours que dans les groupes urbains mais on répond aux demandes locales et on organise des cours dans les villages environnants lorsque le nombre d'étudiants le justifie et qu'un professeur est disponible pour s'y rendre ou peut-être recruté sur place.

Ce groupe comprend 11 CEGEP et réunit 13 campus: Bourgchemin (Drummondville, St-Hyacinthe, Sorel) Joliette, La Pocatière, Hull, Thetford Mines, St-Jean, St-Jérôme, Shawinigan, Trois-Rivières, Valleyfield, Victoriaville.

1.2 Actions d'enseignement à distance

C'est dans ce groupe que l'on trouve les plus nombreuses expériences d'enseignement à distance. Cependant, ces actions ne sont pas généralisées dans tous les CEGEP mais ne sont l'apanage que de quelques uns dont surtout et depuis de nombreuses années, le CEGEP de Trois-Rivières.

1.2.1 CEGEP de Trois-Rivières

Le développement technologique est intimement lié à l'histoire du CEGEP depuis le tout début.

Jusqu'en 1972, beaucoup de cours réguliers étaient enregistrés sur cassettes. Cette initiative visait à alléger certains groupes d'enseignement, à libérer le professeur pour lui permettre un tutorat plus efficace, à permettre à l'étudiant de se développer davantage à son rythme, selon ses besoins et ses goûts. Les cassettes étaient mises à la disposition des étudiants à l'audiovidéothèque et pouvaient être visionnées à volonté.

En 1972, on commença à diffuser à l'extérieur au moyen de la câblodiffusion. On pouvait ainsi diffuser toute émission à toute heure. On diffusait de 8 h 30 à 1 h 30, soit 17 heures par jour. Certains cours complémentaires permettaient ainsi à l'étudiant de suivre le cours chez-lui, la présence en classe n'étant pas requise alors.

Aujourd'hui, ces cours télévisés ont été abandonnés. L'équipement a vieilli, est usé et l'on n'a pas les budgets requis pour le remplacer.

Par contre, le CEGEP a aujourd'hui, un permis de diffusion par radio, F.M. et diffuse, dans un rayon de 100 milles, dix heures par jour.

Ce sont des cours destinés aux étudiants réguliers - complémentaires - mais beaucoup de cours culturel, d'éducation populaire et d'enseignement destinés aux adultes. Certains de ces cours populaires sont financés par divers organismes - v.g. - histoire, toxicomanie, régulation des naissances, cinéma, etc. Ces cours sont diffusés sur fréquence modulée, 93.9 sur le cadran. En résumé: Grand nombre de disciplines, et surtout cours populaire.
Moyen: Radio FM, sur antenne ouverte
Clientèle: Etudiants réguliers et adultes intéressés.

1.2.2 CEGEP de Hull

L'enseignement à distance n'est pas utilisé au niveau des cours réguliers. Il le fut un temps via la câblodiffusion et l'utilisation d'une antenne U.H.F. soit pour des séances d'information sur les cours soit pour des cours dits culturels.

Enfin, un projet de cours est à l'étude. Ce cours, en administration, utiliserait les ondes de CHOT-TV afin d'atteindre la population régionale.

1.2.3 CEGEP de Victoriaville

Plusieurs actions d'enseignement à distance sont actuellement en cours.
Disciplines: Formation générale, techniques administratives, techniques de construction d'habitation.
En préparation 2 à 4 nouveaux cours.
Moyens utilisés: Outils d'apprentissage programmés par objectif.
Clientèle: Education permanente. Ces cours sont dispensés à environ 150 étudiants par année.
Crédits: Ces cours sont crédités en vue de l'obtention éventuelle d'un diplôme.

1.3 Problématique régionale

Parmi les CEGEP que nous avons visités ou ceux qui ont répondu à nos demandes, ce sont les seuls cas de téléenseignement que nous avons recensés. J'avoue être surpris. Je croyais pouvoir recenser un plus grand nombre d'actions de ce genre au niveau de ces régions. Je ne porte là aucun jugement, je constate un fait. D'ailleurs, beaucoup de raisons l'expliquent - facilité d'accès au CEGEP même pour les villes ou villages extérieures, clientèle mal définie, professeurs intéressés aux cours du soir, etc.

Les CEGEP qui ont de telles actions font d'ailleurs face à un certain nombre de problèmes qu'explique l'absence presque totale de ce genre d'enseignement au niveau CEGEP.

1.3.1 Trois-Rivières: Les cours télévisés ont dû être abandonnés par suite de diverses difficultés. Finance: Aucun budget d'immobilisation n'est donné depuis la mise en place du premier équipement. Usé, cet équipement ne peut alors être remplacé et l'on a dû cesser la production des rubans magnétoscopiques requis.

D'autres problèmes surgissent au niveau syndical. - Pour de telles productions, il faut souvent faire appel à du personnel de l'extérieur - professeurs, techniciens, graphistes, etc. Surgit alors la question des droits d'auteur, droits de reprise, de retrait, etc.

Il faut former une conviction auprès des autorités et des administrateurs habitués à des actions plus traditionnelles.

Il faut enfin compter sur un essoufflement bien normal après plusieurs années de travail intense, difficile.

Le nouveau Centre des média, ouvert bientôt, permettra, espère-t-on, un nouvel essor et donnera aux étudiants l'occasion de s'exprimer en participant à la production.

Malheureusement, après tant d'années, aucune évaluation, sinon très partielle, n'a été faite de ces cours et des résultats obtenus. Une telle évaluation s'imposerait et il faut espérer qu'on s'y attaquera bientôt.

1.3.2 Hull

Même s'il s'est fait peu de développements du téléenseignement jusqu'à maintenant, certains problèmes majeurs sont évidents.

- Manque de documents audio-visuels - On souhaiterait fortement un réseau collégial d'échanges. Mais les droits d'auteur sont un obstacle à un tel réseau puisque peu de documents sont libérés légalement de tous droits.

- L'équipement serait suffisant pour la production de documents, mais le personnel de production compétent est insuffisant, même avec l'utilisation des étudiants.

- Le budget du centre audio-visuel ne tient pas compte de l'inflation et encore moins de la nécessité de renouveler un équipement d'ailleurs non adapté aux besoins actuels.

Il faut aussi admettre que l'engagement des gens à cette philosophie n'est pas chose faite. Les professeurs veulent contrôler tout leur cours et n'aiment pas de groupes d'étudiants éloignés. La stratégie d'animation est difficile à établir et l'éducation permanente a dû négliger des villes, faute de pouvoir répondre aux besoins. Pourtant, on a là la conviction que la télévision éducative permettrait de fermer le cercle de la formation sur mesure. A quand la constitution d'une véritable télévision éducative québécoise dans les mains des responsables régionaux et qui répondra aux besoins des régions? C'est une question que les responsables de Hull se posent.

3.- GROUPE DE RÉGIONS ÉLOIGNÉES

1.1 Situation géographique

Ce groupe comprend tous les CEGEP ou campus situés dans des régions où les communications sont plus difficiles à cause des distances et du peu de densité de la population.

Les villes majeures dotées de CEGEP sont éloignées des autres villes ou villages d'une vaste région où les facilités de déplacement sont absentes. Très souvent, les villes qui ont besoin d'être desservies ne peuvent être atteintes que par l'avion. Même par la route, les distances sont telles qu'elle décourage le professeur qui voudrait aller régulièrement dispenser un cours à des étudiants. Les CEGEP de ces régions sont bien développés mais dispensent souvent un nombre plus restreint d'options, la clientèle étant moins nombreuse.

L'éducation permanente souffre de ces problèmes de distance et de population dispersée et les cours sont très difficiles à organiser et à maintenir. Un abandon de quelques étudiants peut facilement compromettre la tenue du cours.

On compte quatre régions dites éloignées.

1.- Côte Nord - CEGEP Côte Nord (Hauterive, Sept-Iles)
2.- Gaspésie - CEGEP Gaspé, Matane, Rimouski (Institut de marine) Rivière-du-Loup.
3.- Saguenay-Lac St-Jean - CEGEP à quatre campus: Alma, Chicoutimi, Jonquière, St-Félicien.
4.- Nord Ouest québécois: Rouyn.

1.2 Actions d'enseignement à distance

Il est étonnant de constater l'absence quasi totale de téléenseignement dans tous les collèges de ce groupe. Encore ici, ce n'est pas un jugement mais une constatation. Pourtant, les difficultés d'accès des centres, les grandes distances à parcourir, l'éparpillement de la clientèle, toutes ces raisons inciteraient à croire qu'un effort collectif aurait permis de développer un système efficace de l'enseignement à distance pour apporter aux populations isolées ou éloignées des facilités d'accès à la poursuite de leurs études ou au développement de la culture populaire. Il existe même des CEGEP aucunement intéressés à étudier les possibilités d'un tel système.

On dénombre actuellement une expérience très limitée et un projet global des plus prometteurs.

1.2.1 Nord Ouest québécois.

Deux cours sont actuellement disponibles sur audiocassettes pour ceux qui seraient intéressés.

1.2.2 Projet Côte-Nord

Un projet global de développement d'enseignement à distance se met actuellement en branle au CEGEP de la Côte-Nord sous l'impulsion et avec l'aide technique du Service général des moyens d'enseignement du ministère de l'Education du Québec.

Ce projet est à son départ et comprend deux volets: 1. une étude théorique du milieu social, de ses besoins, des moyens de répondre aux besoins via le téléenseignement; 2. une expérience pratique qui viendra étayer l'étude théorique et qui se développe dans les campus Manicouagan (Hauterive) et Mingan (Sept-Iles).(1)

1.3 Problématique régionale

Il va sans dire que si l'enseignement à distance doit se développer, c'est dans ces régions éloignées qu"àpriori" il apparaît nécessaire de le faire.

1.3.1 Côte-Nord: Vaste territoire qui s'étend le long du fleuve sur plus de six cents kilomètres. Dans ce vaste pays, quelques villes plus importantes telles, Baie-Comeau, Hauterive, Port-Cartier, Sept-Iles et un bon nombre de petits villages. Il faut ajouter en plus des villes à l'intérieur des terres et non reliées par route aux centres précédents, Ville de Gagnon, Schefferville, Fermont, etc. On comprend facilement que l'organisation des cours aux adultes devient un défi de taille pour ces milieux. Mais pour réussir à implanter le téléenseignement, il faudra prévoir le personnel nécessaire et les moyens techniques de communication.

---

(1) Les résultats de ces expériences feront sans doute l'objet d'un rapport complet susceptible d'aider les régions qui travaillent dans des conditions similaires.

On s'est donné comme objectif de prouver que le téléenseignement est possible, voire nécessaire et qu'on peut le réaliser à moindre coût en sachant mettre à contribution tous les moyens disponibles, y compris les plus simples, téléphone, poste, imprimés, etc.

1.3.2 Gaspésie

Voilà un autre territoire très vaste mais cependant moins isolé que la Côte Nord. On y trouve quatre CEGEP et un campus, l'institut de marine de Rimouski. Ces CEGEP sont intéressés au téléenseignement et à certains endroits, on a même fait des études sérieuses sur la question. Par exemple à Matane, les moyens techniques permettraient d'utiliser le téléenseignement. Mais les problèmes se situent au niveau du financement, du personnel et d'une recherche efficace des besoins réels. Des enquêtes sociologiques démontrent que les adultes n'acceptent pas facilement les cours à distance. Il faudrait pouvoir sentir rapidement les besoins des adultes et y répondre aussi rapidement. On doit alors s'efforcer de faire rapidement des documents adéquats plutôt que des chefs d'oeuvre inutiles.

Une étude commune est commencée pour connaître les besoins des adultes dans les cinq CEGEP de l'Est. On veut savoir où sont les groupes à scolariser et ce qu'ils veulent. Cette étude permettra peut-être d'orienter l'action du téléenseignement.

Mais pour y parvenir, il faudra donner les ressources humaines, techniques et financières nécessaires.

1.3.3 Nord Ouest québécois

Ce coin de pays est aussi très vaste et des villes à rejoindre sont dispersées aux quatre coins. On se rend jusqu'à Chibougamou et la Baie James. Pourtant, il n'y a pas encore d'enseignement à distance. L'équipement est vieillot et ne suffirait pas, le personnel est insuffisant à moins de compter sur un bénévolat dépassé et les systèmes de communication seraient trop onéreux à exploiter. On se plaint en plus d'une concurrence déloyale des universités qui atteignent la même clientèle en offrant des cours à rabais.(1)

On retrouvera dans la 2ième partie de ce rapport des explications détaillées sur ces divers problèmes.

1.3.4 Saguenay-Lac St-Jean

Le royaume du Saguenay, selon l'image antique, présente des problèmes identiques: vaste territoire, population dispersée, limitée.

Alma: L'équipement du CEGEP est adéquat mais inutilisable pour le téléenseignement faute de budget, de personnel et de besoins exprimés.

---

(1) Mémoire du Service de l'Education des Adultes de Rouyn à la commission d'étude sur les Universités: Université et collège en milieu éloigné: complémentarité ou concurrence.

St-Félicien: équipement très simple et insuffisant.

Chicoutimi: Equipement vieillot, adéquat au début mais dépassé aujourd'hui. Problèmes de budget et de personnel.

Mais il est étonnant de constater que dans cette vaste région, personne ne semble croire au téléenseignement. Même une action commune avec les universités ne leur semble pas efficace. On se sent battu à l'avance avec un partenaire trop catégorique, qui dilue des cours à rabais, dit-on, et qui est mauvais coucheur, selon leur expression.

On a discuté d'un projet d'utilisation par les CEGEP du réseau-vidéo de l'Université du Québec dans cette région. Ce réseau projette de s'étendre éventuellement jusqu'à St-Félicien. Les CEGEP ne semblent pas intéressés. Il faut dire que la présence de quatre CEGEP dans cette région facilite l'atteinte de la clientèle intéressée. Mais est-elle atteinte?

Chapitre III

LES PROBLÈMES DES CEGEP DANS L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Le présent chapitre présente un aperçu sommaire des principaux problèmes auxquels sont confrontés les CEGEP qui utilisent ou songent à utiliser dans les conditions actuelles l'enseignement à distance.

Encore ici, je ne cherche pas à présenter une opinion personnelle à blâmer ou louanger. Je fais état en quelques mots des problèmes soulevés ou mentionnés par les responsables collégiaux lors de nos rencontres. Il ne faut chercher qu'un exposé des problèmes et non des solutions ou même des amorces de solution à ces difficultés.

1. LE FINANCEMENT

Dans la plupart sinon la totalité des CEGEP consultés, le problème des finances se situe à la fois au niveau d' un budget d'immobilisation et d'un budget de fonctionnement.

1.1 Budget d'immobilisation

La majorité des CEGEP sont aux prises avec un problème aigu d'équipement. Dans la plupart des cas, à quelques exceptions près, l'équipement de production est inadéquat pour les besoins du téléenseignement.
Dans certains CEGEP, dès le début, l'équipement acheté était incapable de permettre une production continue, valable et abondante. On avait alors acheté, à la fondation du CEGEP, un équipement qui ne peut répondre à des besoins alors non prévus. L'équipement est très simple, très peu productif et inapte à répondre aux demandes de production élaborée.

Dans d'autres cas, l'équipement de base acheté au départ du CEGEP était suffisant, de bonne qualité. Mais cet équipement

a maintenant de 8 à 10 ans de service. Il est nouvent vieillot, usé. Adéquat au début, il est devenu dépassé, incapable de répondre aux besoins actuels.

Enfin, dans d'autres cas, l'équipement est suffisant, en bon ordre. Mais à peine peut-il suffire aux besoins réguliers du centre audio-visuel, faute de personnel, de budget de fonctionnement, etc. L'équipement est de qualité **mais il ne suffit pas** pour les besoins. Dans certains cas, il est même à peu près inutilisé, malgré sa qualité, pour d'autres raisons que l'on verra ultérieurement.

Dans tous les cas, majoritaires, où l'équipement est inadéquat, vieilli ou insuffisant, il est impossible de le renouveler, de le rajeunir, faute de budget d'immobilisation. Le cas le plus évident est celui du CEGEP de Trois-Rivières où après plusieurs années d'utilisation de la câblodiffusion pour le téléenseignement, on a dû abandonner cette pratique faute de pouvoir renouveler et moderniser un équipement à bout de souffle. Les budgets actuels des CEGEP ne prévoient aucun investissement nouveau dans les centres audio-visuels. Des budgets d'immobilisation ont été consentis au départ, mais on n'en permet plus aucun, sauf de très rares exceptions, pour le renouvellement ou les besoins récents du collège.

1.2 Budget de fonctionnement

Dans bien des cas où l'équipement de base suffirait à une production valable et répondant aux besoins, ce sont les budgets de fonctionnement qui sont insuffisants. Les budgets suffisent aux besoins réguliers et traditionnels du fonctionnement d'un centre audio-visuel mais ne permettent pas de répondre

aux besoins nouveaux. On a alors le choix entre répondre aux besoins habituels du centre que tout le personnel est maintenant en droit d'attendre sinon d'exiger ou développer le secteur téléenseignement encore peu connu et souvent objet de crainte de la part d'un personnel non sensibilisé à son développement et à sa nécessité. Le budget alloué au centre, dans la majorité des cas ne suffit qu'à défrayer le salaire d'un personnel très restreint, 1 directeur, 1 technicien, 1 secrétaire et parfois 1 ou 2 autres personnes. Il reste alors à peine ce qu'il faut pour acheter un matériel de fonctionnement de base - photo - diapo, cassette, etc. On comprendra alors qu'il est impossible de prévoir des besoins nouveaux. - graphisme, réalisateurs, etc. - Bien sûr, les montants voulus n'ont pas été prévus ou approuvés non plus dans les départements susceptibles d'utiliser le téléenseignement v.g. éducation des adultes.

Enfin, il n'est pas prévu de budget de diffusion pour le téléenseignement. Même si l'on voulait, dans bien des collèges, développer un secteur téléenseignement pour les adultes, les difficultés de budget sont telles que l'on n'y songe même pas.

Lorsque le Livre blanc parle de la gratuité pour les cours aux adultes au niveau collégial, il faut espérer que l'on songera à donner aux responsables les moyens financiers nécessaires au développement d'un réseau d'enseignement à distance dans les régions qui en sentent le besoin.

On sent le besoin de décentraliser l'enseignement collégial dans les milieux éloignés des centres, encore faudrait-il qu'on ait le moyen de le faire.

2. LE PERSONNEL

A ces difficultés de budget s'ajoutent des problèmes de personnel assez importants. On a déjà vu que le budget ne permet pas l'engagement de personnel suffisant. Mais il existe d'autres problèmes de personnel importants.

2.1 Engagement à une philosophie nouvelle

L'engagement à cette philosophie nouvelle de l'utilisation du téléenseignement est loin d'être chose faite dans la plupart des régions.

Il faut d'abord susciter la conviction auprès des hautes autorités administratives et pédagogiques du collège. Il est évidemment facile pour qui n'en veut pas de trouver des raisons de s'abstenir d'un tel développement. Or les autorités, au collège comme à bien d'autres endroits, préfèrent des moyens plus traditionnels, plus faciles à contrôler administrativement, à cataloguer dans les normes habituelles...

Les pédagogues préfèrent des méthodes plus solidement assises, qui apportent moins de bouleversement dans les habitudes, moins d'accroc dans les normes de fonctionnement et de contrôle.

Les enseignants eux-mêmes, à part un certain nombre plus avant-gardistes, ne sont pas davantage prêts à se compromettre pour une forme de développement pédagogique qui, disent-ils, n'a pas fait ses preuves et causent plus de problèmes qu'il ne peut en régler!

Les enseignants, dans l'ensemble, ne pensent pas à l'utilisation d'un tel support pédagogique. Trop d'éléments leur échappent et trop d'impondérables les rendent craintifs. Ils veulent encore le contrôle de tout et acceptent mal la présence d'un réalisateur contraignant, exigeant. Un jour viendra, espérons-le, où le professeur sera en même temps réalisateur. L'heure n'est pas venue.

L'enseignant n'aime pas davantage, l'existence d'un groupe d'étudiants éloignés, qui semblent échapper à son contrôle. Au lieu de voir évoluer la conception du rôle d'un professeur, il craint de le voir s'atténuer et disparaître.

Il faut admettre que la stratégie d'animation est difficile, encore souvent incertaine. Cependant, de nombreuses expériences et des recherches plus élaborées laissent entrevoir de forts espoirs d'une mise au point d'une pédagogie bien développée du téléenseignement et d'une stratégie d'animation de groupes ou d'individus isolés.

2.2 Conditions de travail

L'enseignant demeure, dit-on dans le milieu, assez individualiste. Il n'aime pas que les productions qu'il a préparées servent à d'autres, soient utilisées dans d'autres cours. Rémunéré pour les cours en surplus, il craint de perdre un appoint monétaire qu'il apprécie.

La planification, d'ailleurs essentielle, du milieu de l'enseignement, ne facilite pas toujours un engagement au téléenseignement.

Au moment où l'enseignant découvre que l'enseignement à distance lui permettrait de résoudre bien des problèmes de contact avec le milieu, de déplacements, de distance, etc. il est déjà engagé dans une planification globale du CEGEP. Il faudrait prévoir au moins 6 mois à l'avance un projet de téléenseignement afin que le professeur impliqué n'ait pas de surplus de travail mais voit sa tâche habituelle allégée pour compenser le surplus de travail que demande le téléenseignement. Sinon, il lui faudra accepter de travailler bénévolement sur une base habituelle. Pris dans les activités diverses de son travail, de son milieu, il n'a pas le temps ou le goût de pousser plus avant son engagement dans le téléenseignement. Il néglige cette planification nécessaire à l'avance et continue facilement dans la tradition moins exigeante.

Enfin, il faut admettre que l'enseignement à distance pose des exigences nouvelles. Pour celui qui s'y lance et travaille souvent à contre-courant, l'essoufflement peut venir vite. Même si l'on se rend compte, dans bien des cas, qu'il s'agit là d'un apport important à l'éducation des adultes qui permettrait de règler nombre de problèmes majeurs, les exigences qu'il pose en retardent très souvent et la planification et le développement.

Enfin, bien des partisans du téléenseignement sont freinés dans leur désir de le développer par le problème syndical qu'il peut susciter - charge de travail imprévue, personnel occasionnel, de l'extérieur, etc. - et par la brièveté de vie de documents qui demandent pourtant une somme de travail importante. Mais ces documents demeurent enregistrés, sujets

À une critique plus étendue, dépassent les cadres d'une classe de quelques étudiants. Il faut donc y apporter une attention plus grande et assurer une mise à jour plus fréquente sinon constante.

Pour toutes ces raisons, le milieu collégial, autorité comme enseignant, dans la majorité des cas, demeure réticent à l'utilisation de l'enseignement à distance. Dans les cas où les autorités et le milieu enseignant ont accepté de discuter ensemble, de s'unir pour le développement du téléenseignement, les obstacles s'aplanissent rapidement et tous les espoirs sont permis.

3. LA CLIENTÈLE

Le niveau CEGEP présente, et pas seulement pour l'enseignement à distance, des problèmes d'identification de la clientèle de l'éducation des adultes et de réponse aux besoins de cette clientèle.

3.1 Identification de la clientèle

Le CEGEP est une invention relativement récente dans l'histoire scolaire du Québec. Il y a à peine dix ans, ce terme, et surtout cette réalité sociale d'aujourd'hui, était inconnu. Il n'est donc pas étonnant que le milieu adulte ressente une difficulté certaine à situer cette réalité qu'il n'a pas connue. Quelle est donc la clientèle adulte des CEGEP? Il n'existe pas de tradition qui la situe, la caractérise et la définit. Les adultes d'aujourd'hui n'ont pas connu le collège tel qu'il est maintenant et ne savent donc pas où se situer sur l'échiquier de la clientèle éducative.

Ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires savent où s'adresser pour les poursuivre à temps partiel. Une autre tranche de la population peut s'adresser directement aux universités parce qu'elle répond aux exigences minimales heureusement moins absolues qu'autrefois.

Mais la population intermédiaire, qui a terminé son secondaire mais n'est jamais allée plus loin, ne connait pas le milieu collégial et ses possibilités. Elle ne connaît pas suffisamment les avantages qu'elles pourrait tirer de ce milieu.

Un problème majeur se pose d'ailleurs aux collèges. Ce n'est pas encore une fois une opinion personnelle mais une critique amère entendue dans tous les milieux collégiaux où je me suis rendu: la concurrence que les collèges qualifient d'injuste et même de déloyale de la part des Services d'éducation des adultes des universités québécoises.

Il s'agit d'un problème qui m'a été signalé partout, souvent avec amertume et colère.

Puisque, dit-on dans les collèges, les universités comblent leur manque de ressources financières par les revenus des étudiants adultes, le mot d'ordre est de favoriser au maximum les inscriptions d'adultes. Tant que ces cours s'adressent à des gens qualifiés, aptes à suivre des cours universitaires, il n'y a pas de problèmes. Les problèmes surgissent lorsque l'université étend ses cours à la clientèle mal définie dont nous parlions plus haut. On accuse alors

les universités d'attirer cette clientèle en faisant miroiter l'attrait d'un diplôme universitaire. Afin d'attirer et de conserver cette clientèle, les universités offriraient alors des cours à rabais, des cours qui ne sont pas de niveau universitaire mais collégial. Ils livrent ainsi une concurrence injuste aux collèges, dit-on dans ce milieu. Il est évident bien sûr, qu'entre le même cours présenté par une université ou par un collège, l'adulte choisira l'université. Il aura l'impression d'améliorer son statut social.

Cette concurrence deviendrait déloyale dans certains cas, lorsque les universités font le recrutement d'une clientèle, commencent à donner les cours dans les régions éloignées et abandonnent le cours après un certain temps parce que la clientèle a diminué , que des étudiants ont abandonné et que le cours est devenu non rentable.

Je dois répéter que je rapporte les propos entendus sans en avoir personnellement vérifié la véracité. Mais la critique est tellement unanime sur tout le territoire en ce qui concerne l'éducation des adultes et le téléenseignement qu'une étude adéquate du problème devrait être entreprise pour vérification et correction si besoin est.

Les collèges sont d'ailleurs peu enclins à collaborer avec les universités. Chaque fois que nous l'avons fait, disent-ils, nous avons été perdants.

3.2 Les besoins de la clientèle collégiale adulte

Cette clientèle collégiale a des besoins bien spécifiques, déterminés et des exigences bien définies, semble-t-il.

Les adultes de cette catégorie acceptent mal l'enseignement à distance. Il s'agit là d'une pédagogie qui leur est inconnue. Ils conçoivent mal, ne l'ayant jamais vécu, un cours qui se donne sans professeur.

Non soutenus par un groupe, beaucoup d'adultes se sentent incapables de continuer à suivre un cours.

Il faut également, et c'est là un problème majeur pour beaucoup, être capable de déceler rapidement les besoins d'un milieu donné et pouvoir y répondre très rapidement. Trouver les groupes dans le besoin et anxieux de s'aider, préparer rapidement des documents qui répondent à ces besoins n'est pas chose facile. Il faut être capable de faire très rapidement des documents simples que l'animateur ira ensuite exploiter dans le milieu. Malheureusement, on cherche trop souvent à faire de beaux documents, à imposer son goût à la population étudiante pour faire des documents que l'on aime. Mais ce faisant, la réponse aux besoins arrive trop tard ou ne correspond pas aux besoins réels du milieu. Un mécanisme souple et permanent d'identification des besoins et un moyen rapide et efficace de réponse à ces besoins, voilà le défi qui attend le milieu collégial s'il veut vraiment jouer le rôle que l'on attend de lui dans la région où il évolue et où son véritable apport à la communauté adulte est encore souvent mal défini.

4. AUTRES PROBLÈMES

Quelques autres problèmes semblent pour l'instant d'importance plus restreinte, il n'est pas dit qu'ils ne deviendraient pas plus contraignants si l'usage du téléenseignement se généralisait.

4.1 Systèmes de communication

Les CEGEP songent pour l'instant à des moyens de communication simples et peu sophistiqués. Il est heureux qu'il en soit ainsi à ce stade, car rien n'oblige les promoteurs à utiliser des moyens onéreux quand d'autres plus simples suffisent. Il est évidemment plus glorieux de faire connaître nos succès en télévision, films, etc. Mais dans bien des cas, l'imprimé auquel on ajoute des apports technologiques simples - cassettes - audio, photos, diapos, etc. - peuvent donner un rendement aussi bon, parfois même supérieur.

On peut penser téléenseignement et penser téléphonie, télex, journaux, etc.

La câblodiffusion est un autre moyen qui peut être relativement simple si l'on pense à des documents plus pratiques et efficaces qu'à des chefs-d'oeuvre.

Pour aider à ce problème des systèmes de communication, le ministère de l'Education entreprend actuellement une étude de ces systèmes dans chacune des régions administratives. On tentera de retracer tous les moyens existant à l'intérieur d'une région et surtout leur disponibilité - (coût, temps) - et leur efficacité - (clientèle atteinte) - pour l'éducation. Chaque collège recevra, en temps et lieu, une copie de ce travail pour la région où il est situé.

4.2 Les animateurs

Il est parfois difficile, dans les endroits éloignés des centres, de trouver des animateurs pour des groupes d'étudiants. Ce sont pourtant ces endroits éloignés qui ont besoin du téléenseignement. Il faudra peut-être songer à la formation d'animateurs spécialisés pour le téléenseignement.

Ce sont là les principaux problèmes auxquels est confronté le téléenseignement collégial à ses débuts. Une concertation des responsables et des personnes intéressées pourrait sans aucun doute aider à clarifier bien des points et à solutionner bien des problèmes mineurs.

Chapitre IV

QUELQUES SUGGESTIONS PRATIQUES

A cours des rencontres et des discussions avec les responsables collégiaux, certains projets sont ressortis qui pourraient se généraliser et devenir un élément important dans le réseau collégial d'enseignement, en particulier aux adultes. J'en ai retenu deux et il m'a paru utile d'en donner les grandes lignes.

1. un réseau collégial d'échanges de documents
2. un réseau de cours par correspondance, de niveau collégial.

1. UN RÉSEAU COLLÉGIAL D'ÉCHANGES

Plusieurs responsables collégiaux nous ont parlé avec enthousiasme de la nécessité de mettre sur pied, et de façon officielle, un réseau de coopération entre les collèges dans le domaine des documents audio-visuels, des cours à base technologique.

Un tel réseau collégial créerait une banque permettant à chaque participant de connaître tous les documents disponibles et de pouvoir les emprunter pour leurs besoins personnels.

Cette banque de documents pourrait se compléter par un échange possible, occasionnel, de personnel qualifié pour aider à la production de documents spécifiques - graphistes, techniciens, réalisateurs, etc. Un collège pourrait ainsi emprunter des documents d'intérêt général déjà produits par un autre et mettre à la disposition des autres, les documents qu'il a lui-même produits. On éviterait ainsi une duplication souvent coûteuse. On pourrait produire des documents plus développés puisque de tels documents seraient rentables en étant utilisés partout et que chacun en aurait moins à produire.

Même certains cours que des collèges peuvent difficilement dispenser à cause du nombre restreint d'étudiants qui ont choisi cette option, deviendraient possibles. Chaque collège impliqué assurerait l'encadrement des étudiants, l'animation, les examens et l'attribution des crédits pour des étudiants de leur région.

Un tel projet suppose évidemment que toute la question des droits d'auteur est solutionnée. On songe rarement, dans la production de tels documents, à s'assurer légalement tous les droits d'auteur qui en permettent l'utilisation sans restriction.

Tous les documents produits pour le réseau de l'enseignement, si on veut en faire une banque d'échanges, devraient être libérés de tous droits et utilisés sans frais supplémentaires par tous les participants.

Les quelques échanges spontanés qui existent entre certains collèges et certains responsables pourraient causer des problèmes si les auteurs, participants, figurants ou autres, s'avisaient tout-à-coup de réclamer leurs droits pour toute utilisation du document. Il faut penser à éclaicir de façon nette cette question des droits d'auteur dans ces productions.

Quel organisme provincial devrait prendre la responsabilité de la création d'un tel réseau?

2. LES COURS PAR CORRESPONDANCE

Un certain nombre de cours par correspondance sont disponibles au niveau collégial via le collège privé Marie-Victorin de Montréal. Plusieurs responsables nous ont parlé de la nécessité de créer un tel service de cours par correspondance de niveau collégial sur une base provinciale.

On croit, et non sans raison, qu'il s'agit là du moyen le plus économique et le plus efficace de rejoindre la population adulte qui désire continuer ses études et qui ne peut, pour diverses raisons - éloignement, disponibilité, rythme lent d'apprentissage, etc. - s'inscrire à un collège et suivre des cours réguliers.

Un tel réseau, semblable au réseau de cours par correspondance de niveau secondaire du ministère de l'Education, devrait permettre

À ceux qui ont terminé leurs études secondaires d'aller plus avant dans leur scolarisation, leur perfectionnement ou leur culture générale.

Pour éviter encore là une duplication, un organisme à compétence provinciale serait en charge de la création et la mise sur papier de ces cours - un réseau de collège ou la fédération des CEGEP ou le ministère de l'Education lui-même.

Une fois ces cours approuvés et mis sur le marché, il appartiendrait à chaque collège de prendre la responsabilité d'accepter les inscriptions, distribuer les documents, assurer l'animation, les sessions d'examen et l'attribution des crédits. La publicité et la mise en marché se faisant au niveau provincial et régional.

On ne croit pas, et non sans raison, qu'il puisse être la responsabilité d'un seul collège de créer ce réseau qui devrait être provincial dans sa conception et sa réalisation de production.

CONCLUSION

Ce rapport est sans doute bien incomplet. Pour s'assurer la visite de tous les collèges et de tous les responsables collégiaux, il aurait fallu prolonger la période de consultation de six mois. Je ne suis pas certain que le rapport eut été plus explicite!

Il reste bien des questions à étudier. Je souhaite seulement que les responsables et les intéressés poursuivent ces études rapidement et avec ouverture d'esprit. Il faut surtout se méfier des rapports qui ne sont que des occasions de devenir "attentiste". On attend un rapport, on attend qu'un autre prenne l'initiative. Sous prétexte de ne pas aller à l'aveuglette, on s'assoit et on attend! Espérons que les collèges conserveront le dynamisme dont ils ont fait preuve jusqu'à maintenant et sauront passer à l'action tout en s'assurant des bases solides par l'étude et la consultation. Le responsable de ce dossier au S.G.M.E. et auteur de ce rapport demeure disponible pour toute rencontre, étude, discussion ou consultation dans le milieu.

Il me reste à remercier tous ceux que j'ai eu le plaisir de rencontrer au cours de cette recherche. Partout, j'ai été reçu chaudement, avec compréhension et espoir. J'espère que nous pourrons continuer à développer ce programme ensemble.

ANNEXE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service général des moyens d'enseignement

Montréal, le 13 novembre 1978

Monsieur, (Madame)

Depuis plus d'un an, le ministère de l'Education du Québec poursuit une étude sur l'utilisation de l'enseignement à distance médiatisé au niveau post-secondaire. La section "Etudes et prospective" du Service général des moyens d'enseignement, responsable du dossier, a déjà publié, il y a quelques mois, un premier inventaire de telles activités dans le milieu universitaire. Vous trouverez ci-joint un exemplaire de ce premier rapport.

Nous étendons cette année cette recherche au niveau Cegep et nous terminerons ensuite ce premier contact avec le niveau post-universitaire.

Vous constaterez qu'il s'agit uniquement d'un inventaire de telles actions dans le milieu collégial et d'un aperçu des problèmes que suscite l'utilisation de tels moyens. La connaissance de ces actions et des problèmes permettra d'avoir une vision plus précise de ce dossier et de chercher ensemble, si besoin il y a, une solution aux difficultés relevées.

La multiplication des Collèges rend plus ardue la tâche de colliger l'information et nous ne disposons pas de tout le temps que demanderait la visite de chacun des responsables collégiaux. Afin de nous permettre un tour d'horizon complet, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre le plus tôt possible au questionnaire inclus. Si une rencontre personnelle est souhaitée et souhaitable, nous y donnerons suite dans la mesure du possible.

Je vous remercie à l'avance de votre aimable collaboration et dans l'attente d'une réponse rapide, je vous prie d'agréer l'assurance de mon dévouement à la cause de l'éducation.

Pierre Forest, responsable
dossier de téléenseignement

Enseignement à distance médiatisé

1.- GENERALITES

1.1 Collège

Adresse:

Téléphone:

1.2 Nom du répondant:

Fonction:

Téléphone:

2.- ACTIONS DE TELEENSEIGNEMENT

Existe-t-il actuellement des actions d'enseignement à distance médiatisé dans votre institution: oui non

Si oui, lesquelles?

2.1 Disciplines concernées

1.
2.
3.
4.
5.
6.

2.2 Moyens techniques utilisés

1. TV: oui non
2. Radio AM: oui non
   FM: oui non
3. Câblodiffusion: oui non
4. Magnétoscopie: oui non
5. Bandes magnétiques: oui non
6. Autres: oui non

   lesquels:

2.3 Clientèles

1. Etudiants réguliers: oui non
2. Education permanente: oui non
3. Nombre d'étudiants:

2.4 Crédits

1. Cours avec crédits: oui non
2. Etudiants libres: oui non

3

2.5 Problèmes rencontrés

1. Besoins pas assez identifiés: oui non
2. Problèmes pédagogiques: oui non
3. Insuffisance de moyens de communication: oui non
4. Financement
   1. Budget d'immobilisation insuffisant: oui non
   2. Budget de fonctionnement insuffisant: oui non
   3. Budget de diffusion insuffisant: oui non
5. Insuffisance de personnel au niveau de:
   1. administration oui non
   2. encadrement des étudiants oui non
   3. production oui non
   4. professeurs oui non
6. Insuffisance des moyens de production: oui non
7. Manque d'intérêt des
   1. enseignants: oui non
   2. étudiants: oui non
8. Autres problèmes:

3.- Projets immédiats en vue:

oui non

Lesquels:

4.- Est-ce qu'une rencontre personnelle avec le responsable de ce dossier est souhaitée: oui non

5.- Autres remarques:

Retournez le plus tôt possible à: Pierre Forest
S.G.M.E.
600, rue Fullum, 4ième étage
Montréal
H2K 4L1